

République de Guinée
Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Technique et de
la Formation Professionnelle
Projet de Compétences pour l'Innovation, la Résilience et les Aspirations (SIRA)
Financement-IDA

Agence de préparation : PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PHASAOC- GUINEE)

AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DES FOURNISSEURS,
ENTREPRISES, PRESTATAIRES, BUREAUX D'ÉTUDES, CABINETS ET
CONSULTANTS**

N° de référence : GN-SIRA-AMI N°001

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République de Guinée, avec l'appui de la Banque mondiale, prépare le **Projet de Compétences pour l'Innovation, la Résilience et les Aspirations (SIRA)**, d'un montant de **100 millions de dollars américains**.

Le Projet SIRA vise à renforcer les compétences de la jeunesse guinéenne et à améliorer son accès à des opportunités d'emploi productif. Il contribuera notamment à élargir l'accès à un enseignement secondaire de qualité, à développer des possibilités de formation flexibles et adaptées aux besoins du marché du travail et à renforcer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de l'économie.

Le Projet est structuré autour de quatre (4) composantes principales :

Composante 1 – Écoles : Modernisation de l'enseignement secondaire pour les compétences et l'emploi du futur ;

Composante 2 – Compétences : Élargissement des compétences et des opportunités professionnelles pour les jeunes ;

Composante 3 – Accroissement de la demande pour l'enseignement secondaire et la formation ;

Composante 4 – Mise en place d'un système intégré et axé sur la demande en matière d'éducation et de compétences.

Dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre du Projet, plusieurs activités nécessiteront l'acquisition de biens, la réalisation de travaux, la fourniture de services autres que les services de consultant ainsi que la mobilisation de services de consultant.

À cet effet, le Projet SIRA souhaite constituer une **base de données d'opérateurs économiques et de consultants** disposant des qualifications, de l'expérience et des capacités nécessaires pour intervenir dans les différents domaines d'activités du Projet.

2. OBJET DE L'AVIS

Le présent Avis à Manifestations d'Intérêt a pour objet de recueillir les informations relatives aux **fournisseurs, entreprises, prestataires de services, bureaux d'études, cabinets et consultants** intéressés à être inscrits dans la base de données du Projet SIRA.

Cette base de données sera utilisée comme outil de référencement des opérateurs économiques et consultants susceptibles d'être sollicités, **selon la nature et les exigences des acquisitions concernées et conformément aux procédures de passation des marchés applicables au Projet**, notamment le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale applicable aux Emprunteurs dans le cadre du financement de projets d'investissement et le code des marchés publics de la République de Guinée.

La constitution de cette base de données vise notamment à faciliter l'identification des potentiels soumissionnaires disposant de l'expérience et des capacités requises dans les domaines pertinents pour les activités du Projet.

3. DOMAINES D'ACTIVITÉS

Les opérateurs économiques et consultants peuvent manifester leur intérêt dans un ou plusieurs des domaines suivants :

A. Études, conseil et prestations intellectuelles

1. Études d'impact environnemental et social et autres études environnementales et sociales liées à la réalisation d'infrastructures ;
2. Élaboration et mise à jour de manuels d'exécution et de procédures administratives, financières, comptables, de passation des marchés et de suivi-évaluation ;
3. Études de faisabilité socio-économique et technique ;
4. Études d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) ;
5. Missions d'assistance technique, d'accompagnement institutionnel et de renforcement des capacités ;
6. Services de formation et de développement des compétences ;
7. Services de suivi-évaluation, de collecte, de traitement et d'analyse des données ;
8. Études et prestations liées à la communication, à la sensibilisation et à la mobilisation communautaire ;
9. Services numérique, infographie et similaires ;
10. Toutes autres prestations intellectuelles nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre du Projet.

B. Travaux

10. Travaux de construction, d'aménagement, de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures scolaires, de formation et autres infrastructures relevant du Projet ;
11. Travaux connexes et prestations associées aux infrastructures du Projet.

C. Fournitures

12. Fourniture de mobiliers de bureau : bureaux, chaises, armoires, tables et autres équipements ;
13. Fourniture de matériels et équipements informatiques ;
14. Fourniture de consommables informatiques : encres, toners et autres consommables ;
15. Fourniture de matériels et équipements médicaux ;
16. Fourniture de fournitures et équipements de bureau ;
17. Fourniture de matériels et équipements nécessaires aux activités du Projet ;
18. Fourniture de revues, publications et ressources documentaires spécialisées ;
19. Fourniture d'équipement de formation.

D. Services autres que les services de consultant

19. Services de transport et de location de véhicules ;
20. Services d'agences de voyages terrestres et aériens ;
21. Services d'hébergement, d'hôtellerie et de restauration ;
22. Location de salles, espaces et équipements ;
23. Services de communication, de presse et de couverture médiatique, notamment presse écrite, audiovisuelle et numérique ;
24. Services d'impression, de reproduction, de reprographie et de production de supports de communication ;
25. Tous autres services nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre des activités du Projet.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent avis est ouvert aux **entreprises, fournisseurs, prestataires de services, bureaux d'études, cabinets, consultants individuels et autres opérateurs économiques légalement établis**, disposant des qualifications, de l'expérience et des capacités requises dans les domaines indiqués ci-dessus.

Les candidats intéressés devront notamment fournir des informations permettant d'apprécier :

- leur statut juridique et leur existence légale ;
- leurs domaines d'activités ;
- leurs qualifications et compétences ;
- leur expérience dans les domaines concernés ;
- leurs références dans l'exécution de prestations similaires ;
- leurs capacités techniques et professionnelles ;
- leur situation fiscale et sociale, conformément aux exigences applicables.

Les candidats doivent également satisfaire aux exigences d'éligibilité prévues par la réglementation nationale applicable et par les règles et procédures de passation des marchés de la Banque mondiale applicables au Projet.

5. DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les candidats intéressés sont invités à fournir un dossier comprenant notamment :

1. **Une lettre de manifestation d'intérêt**, dûment signée, précisant le ou les domaines d'activités pour lesquels le candidat souhaite être inscrit ;
2. **Une présentation générale** de l'entreprise, du cabinet, du bureau d'études ou du consultant ;
3. Une copie du **Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)** ou document équivalent ;
4. Une copie du **Numéro d'Identification Fiscale (NIF)** ou document équivalent ;
5. Une indication claire du ou des **domaines d'activités** dans lesquels le candidat souhaite intervenir ;
6. Une présentation des **expériences et références similaires**, précisant notamment :
 - l'intitulé des prestations réalisées ;
 - le nom du client ;
 - la période d'exécution ;
 - le montant du contrat, lorsque pertinent ;
 - une brève description des prestations réalisées ;
7. Les copies des **contrats, attestations de bonne exécution, procès-verbaux de réception ou autres documents justificatifs**, lorsqu'ils sont disponibles ;
8. Les documents attestant de la **régularité fiscale et sociale**, conformément aux dispositions nationales applicables ;
9. Tout autre document permettant d'apprécier les qualifications, l'expérience et les capacités du candidat.

Les candidats peuvent manifester leur intérêt dans **plusieurs domaines d'activités**, à condition de préciser clairement les domaines concernés et de fournir les informations permettant d'apprécier leur expérience dans chacun de ces domaines.

6. CONSTITUTION ET UTILISATION DE LA BASE DE DONNÉES

La réception et l'examen des manifestations d'intérêt permettront au Projet de constituer une base de données régulièrement actualisée des fournisseurs, entreprises, prestataires, consultants et autres opérateurs économiques.

L'inscription dans cette base de données ne constitue pas une préqualification et ne confère aucun droit à être invité à une procédure de passation de marché.

De même, l'inscription ne constitue pas un engagement du Projet SIRA à attribuer un marché ou un contrat au candidat inscrit, ni même à le consulter ultérieurement.

Pour chaque activité ou marché, le Projet appliquera la méthode de passation des marchés appropriée, conformément aux documents de financement, au plan de passation des marchés et aux règles et procédures applicables.

Lorsque la procédure retenue le permet, le Projet pourra utiliser les informations contenues dans cette base de données pour identifier des opérateurs susceptibles d'être invités à participer à une procédure de passation de marché.

La sélection des candidats appelés à participer à une procédure donnée sera effectuée conformément aux exigences applicables à ladite procédure et sur la base de critères objectifs et non discriminatoires.

7. MISE À JOUR DES INFORMATIONS

Les opérateurs inscrits dans la base de données sont responsables de l'exactitude des informations fournies.

Ils devront informer le Projet de toute modification substantielle affectant notamment :

- leur situation juridique ;
- leurs coordonnées ;
- leurs domaines d'activités ;
- leurs qualifications ;
- leurs capacités techniques ;
- leur situation fiscale et sociale.

Le Projet pourra procéder périodiquement à la mise à jour de la base de données.

8. DÉPÔT DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous pli fermé portant clairement la mention :

« AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DES FOURNISSEURS, PRESTATAIRES ET CONSULTANTS – PROJET SIRA – GN-SIRA-AMI N°001 »

Les dossiers doivent être déposés à l'adresse suivante :

**Projet SIRA – Spécialiste en Passation des Marchés (SPM)
Immeuble Kalinko, 1^{er} étage
Commune de Dixinn, Cité ministérielle
Conakry – République de Guinée**

Les dossiers peuvent également être transmis par courrier électronique à :

sirapublication@gmail.com /Tel. 621 19 15 02

9. DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées **au plus tard le 31 décembre 2026 à 11 heures 00 minute, heure de Conakry.**

Toute manifestation d'intérêt reçue après la date et l'heure limites pourra ne pas être prise en considération.

10. LANGUE

Les manifestations d'intérêt et l'ensemble des documents qui les accompagnent doivent être rédigés **en langue française.**

11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Projet SIRA aux coordonnées indiquées ci-dessus, pendant les heures normales de travail.

Le présent Avis à Manifestations d'Intérêt ne constitue pas une demande de propositions, une invitation à soumissionner ou une promesse de contrat.

Le Projet se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations et références communiquées par les candidats.

Conakry, le 23 septembre 2026

Le Coordonnateur de la phase de préparation du Projet SIRA



Dr Mekan DOUMBOUYA